**Demandes de disponibilité :**
- réintégration : 17/04/2014
**Liste d'aptitude directeur adjoint de SEGPA :**
Retour candidatures pour le 16/05/2014

**GT suivi d'une CAPD jeudi 24 avril :**
Priorités au mouvement (phase principale)

**Possibilités d'intégration dans le corps des PE dans le Rhône :**
liste d'aptitude : 21
concours interne : 2

**Conseil syndical du SNUipp**
**Mercredi 23 avril 2014**
de 13h à 16h
à la Bourse du Travail

# snuipp rhône informations

*n° 9 - 10/04/2014*
*prix : 0,15 €*

## Appel unitaire Fonction Publique Grève jeudi 15 mai 2014

Les organisations syndicales FSU - UNSA - CFDT - CGT Solidaires - FA-FP dénoncent une nouvelle fois, l'absence de négiociations salariales dans la Fonction publique et la dégradation de la qualité de l'emploi public

**NOUVEAUTE : POSSIBILITE D'ADHERER EN LIGNE**
**Adhésion spéciale fin d'année : 90 euros pour tous !!!**
Profitez-en pour nous rejoindre.
Au final cette adhésion vous reviendra à moins de 30 euros !
Une bonne occasion de découvrir le SNUipp/FSU 69
et ses publications.

Cliquez ici

## édito

**Jeu de chaises bancales**

Nous savions que le remaniement minitériel n'engageait pas une autre politique mais ne se voulait qu'un simple choc psychologique. De fait, la politique d'austérité, pardon, le sérieux budgétaire est toujours de rigueur.

La réduction des dépenses de l'Etat passe toujours, comme sous le quiquennat Sarkozy, par la suppression d'un fonctionnaire sur deux. L'Education Nationale qui échappe à cette règle, avec la promesse du candidat Hollande de créer 60 000 postes en 5 ans, semble pourtant depuis quelques temps, être dans le viseur des socio-libéraux en place.

Soyons clairs, ces créations de postes sont un prérequis indispensable pour tenter de restaurer l'école française, dont la situation est l'une des plus mauvaises en Europe.

Le taux d'encadrement des élèves dans le Rhône s'est ainsi encore dégradé cette année.

La rentrée 2014 s'annonce une énième fois tendue et pas qu'en terme de postes.

Pour l'heure, la refondation de l'école se réduit quasiment à la réforme à gaz des rythmes qui va surtout contraindre les enseignants et les collectivités territoriales.

De ce point de vue, celles-ci, dans le Rhône, ne semblent guère pressées de coopérer avec ceux-là et c'est tout de même délirant de n'avoir aucune visibilité sur la rentrée 2014 à 3 mois des vacances d'été dans un certain nombre de communes, et non des moindres.

Ca doit être ça le sérieux réformateur !

Yannick Le Du
Secrétaire départemental

*Bulletin d'information des syndiqué(e)s de la section du Rhône du SNUipp.FSU*
*12 rue de la Tourette, 69001 Lyon tél : 04 78 27 41 50 fax : 04 78 30 06 62 Courriel : snu69@snuipp.fr*

## CAPD du 03 avril 2014

**CAPA-SH**
Nous avons examiné les candidatures individuelles et sommes intervenus et nous avons obtenu un départ supplémentaire dans l'option E.

**Allègement de service**
Tous les collègues ayant été repérés au groupe de travail comme devant bénéficier d'une priorité exceptionnelle, ont obtenu un allègement de service à la CAPD. Une liste complémentaire de 17 noms a été établie. Le département utilise 10,75 postes en équivalent temps plein pour organiser ces allègements de service. Nous regrettons que l'IA-DASEN ne consacre pas plus de moyens à ces allègements de service. 4,25 postes supplémentaires auraient en effet permis l'attribution d'un allègement de service aux 17 collègues inscrits en liste complémentaire.

**Bonification au mouvement**
Le Groupe de Travail du 20 mars a accordé une bonification au mouvement à certains collègues. En fonction des situations des collègues, des bonifications plus ou moins élevées sont accordées. Parfois les bonifications ne concernent que certains secteurs ou certains postes pour que le changement de poste permette réellement une amélioration de la situation du collègue.

**Temps partiels**
Les réponses officielles auront lieu mi-juillet. Mais l'administration a rappelé que l'immense majorité des temps partiels seront accordés : temps partiels de droit et les 75% sur autorisation. Il reste des incertitudes sur les temps partiels à 80% et les demandes particulières pour raisons médicales. Les collègues concernés devront attendre la réponse officielle.

**Université de Printemps**
Nous avons soulevé les quelques cas particuliers de refus alors que les collègues avaient suivi la procédure. L'IA- DASEN a affirmé que ces situations seront examinées avec bienveillance. N'hésitez pas à nous faire part des difficultés que vous rencontrez.

## Carte scolaire rentrée 2014 : la refondation de l'école enterrée dans le Rhône ?

Voila ce que l'on peut lire sur le site du ministère à la rubrique Refondation de l'école : « C'est sur le premier degré que se concentreront les efforts les plus importants avec, notamment, la scolarisation des moins de 3 ans et des dispositifs innovants comme le "plus de maîtres que de classes" dans les secteurs les plus difficiles... »
Le département du Rhône a bénéficié d'une dotation de +190 postes. Sur cette dotation, seuls deux postes ont été consacrés aux annonces ministérielles. Pour l'instant, l'emploi de 110 postes a été expliqué par l'IA-DASEN : le solde des créations de postes classe est de 50 en avril, 18 postes pour former la brigade de remplacement des enseignants en REP+, une trentaine de postes vont réabonder la brigade de remplacement et 10 autres postes concernent des mesures diverses.
Sur les 80 postes restant, si une bonne partie sera sans doute absorbée par les créations de classes de juin et septembre, on peut raisonnablement penser que quelques postes subsisteront à cette vague d'ouvertures.
Le SNUipp-FSU a donc demandé des mesures significatives pour le dispositif Plus de maîtres que de classes dès la rentrée 2014.
La réussite de tous les élèves passera nécessairement par un changement de notre pratique, des dispositifs innovants, un travail en équipes. La mise en place dans plus d'écoles du dispositif du Plus de maîtres que de classes est un incontournable.

## Affelnet : Ubu Roi - Nos consignes !

Lors de la CAPD, le SNUipp-FSU est intervenu sur la question d'Affelnet. Nous avons dénoncé auprès de l'IA-Dasen l'inacceptable travail supplémentaire que cette procédure induisait pour les collègues et pointé les dysfonctionnements de cette base nationale de données. Nous avons donc demandé en urgence par écrit que la gestion des dérogations soit renvoyée à la DEA et aux collèges et que les écoles bénéficient d'un délai supplémentaire. Nous n'avons pas de réponse à ce jour. La semaine dernière, nous dénoncions déjà la lourdeur de la circulaire de 10 pages et ses 10 pièces jointes. Depuis, cette circulaire a été complétée par quatre circulaires complémentaires envoyées par la Direction Académique ainsi que des PDF explicatifs proposées par les Enseignants TICE. Qu'est-ce qui justifie cette débauche d'énergie ? Quel intérêt pour les élèves ?
Les départements qui ont expérimenté le dispositif ont signalé depuis longtemps les dysfonctionnements d'Affelnet. Dans le Rhône, l'IA-DASEN a pris les devants en mobilisant tous les animateurs TICE. Cela n'allègera pas la charge de travail supplémentaire demandée aux directeurs et gaspille encore un peu plus les maigres ressources de formation dont dispose le département pour traiter des problèmes administratifs. C'est pourquoi nous vous proposons un mot à destination des familles pour simplifier la tâche et renvoyer les parents vers les bons interlocuteurs *http://69.snuipp.fr/spip.php?article1646*

## Assouplissement de la réforme des rythmes ? Le ministre doit clarifier

Le Premier ministre annonce un assouplissement du cadre réglementaire de la réforme des rythmes. Que recouvre concrètement cette annonce ? Le SNUipp-FSU demande au ministre de l'Éducation qu'il précise ces propositions d'assouplissement, la méthode et le calendrier de la concertation annoncée.
Dans sa déclaration de politique générale prononcée ce jour à l'Assemblée Nationale, le nouveau Premier ministre a annoncé la poursuite de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Il a toutefois déclaré que « le cadre réglementaire sera assoupli après les concertations nécessaires avec les enseignants, les parents et les élus ». Le ministre de l'Éducation nationale explique quant à lui, que cet assouplissement se limiterait à une prise en compte des difficultés rencontrées par quelques communes avec l'obligation maintenue pour toutes, d'appliquer la réforme à la rentrée 2014. Tout cela est bien flou. Il y a urgence à lever les ambiguïtés et à traiter ce dossier avec sérieux. Il est hors de question de laisser au niveau local, enseignants, parents et élus dans le flou et la cacophonie. Le Premier ministre a annoncé une concertation. Elle doit donc se mettre en place rapidement et donner lieu à un cadrage national. Pour rappel, le SNUipp-FSU a toujours été demandeur de la tenue d'une table ronde nationale que Vincent Peillon a toujours refusée. En conséquence, le SNUipp-FSU vient de s'adresser au nouveau ministre de l'Éducation pour connaitre rapidement ses propositions, la méthode de concertation et le calendrier.

MGEN

**La MGEN du Rhône recherche un Délégué Membre de l'équipe de direction pour la rentrée 2014 (position de détachement à compter du 1er septembre).**

**Renseignement : rfaure@mgen.fr laissez un téléphone et vos disponibilités pour être appelé.**

## Sommaire

**page 1**
*Edito*

**page 2**
*CR CAPD du 3 avril*
*Carte scolaire rentrée 2014*
*Affelnet*

***Actualités, mouvement, carte scolaire, promotions, ... toutes les infos sur internet***

***http://69.snuipp.fr***

*Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.*

*Participent à sa rédaction :*
*Bernard BAGAGGIA*
*Camille BASTIEN*
*Anne BOTTEON*
*Christian DOMAS*
*Marie-Jeanne GARNIER*
*Benjamin GRANDENER*
*Fabien GRENOUILLET*
*Pascale JOURDAN*
*Caroline KOMORN*
*Patrick LABALME*
*Valéria PAGANI*
*Isabelle PERREL*
*Yannick LE DU*
*Fabienne LOREAU*
*Françoise MOULINIER*
*Laurent SERVONNET*

***SNUipp Rhône Informations***
***Bulletin hebdomadaire d'information du SNUipp Rhône***
***BP 4583 69244 LYON Cedex 04***
***Tél : 04 78 27 41 50***
***snu69@snuipp.fr***
***Imprimé par l'association École libérée***
***Directeur de publication : Bernard BAGAGGIA***
***CPPAP : 0615 S 07361***
***ISSN : 1248-2927***

***Tirage à 1500 exemplaires***